Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique **ARRONDISSEMENT** NANTES **CANTON** SAINT-HERBLAIN II	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL 31 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi trente-et-un mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-et-un mars deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
Mme Françoise NOBLET	donne procuration à	Mme Colette VINET-PINSON
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Florent THOMAS
M. Damien LE ROUX	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

29. Subvention exceptionnelle à l'association Orvault Généalogie

Madame CHABIRAND rapporte :

L'association Orvault Généalogie dont le siège social est basé à Orvault a pour objet de réunir et d'aider toutes les personnes désirant effectuer des recherches afin d'établir leur arbre généalogique. Elle compte 25 adhérent·es, propose des temps d'initiation, d'aides aux recherches personnelles et de création d'arbre généalogique. Les passionné·es et néophytes se retrouvent plusieurs fois par mois au Centre Stévin.

L'association fête ses 30 ans en 2025.

Pour marquer cette occasion, elle réalise actuellement l'arbre généalogique des descendant·es de François TENDRON, né en 1600 à Orvault dont descendent de nombreuses familles orvaltaises : BAHUAUT, DAVID, DENIAUD, GUICHARD, HAURAY, MINIER, RAGOT, ROBERT, THEBAUD...

Cet arbre de plus de 20 m de long sera exposé :

- Du 18 au 23 mai 2025 dans la salle Blaise Pascal au Centre Stévin ;
- Du 23 au 25 mai 2025 dans la salle des Crémets à la Gobinière.

Au-delà de mettre en avant le long travail de recherche réalisé par ses adhérent·e·s, l'association espère retrouver lors de ces temps d'exposition de nouvelles ramifications.

Dans un second temps, Orvault Généalogie organisera une grande cousinade, le 13 septembre 2025 à l'Odyssée, qui devrait réunir quelques 300 descendant·es de François TENDRON.

L'association sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €, (sur un budget global de 3500 €, soit 14 % du montant), pour aider à financer la location de la salle et l'impression de l'arbre généalogique.

Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 500 €.

Les crédits seront prélevés sur le compte CULTUREL 30.65748.

DECISION

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE VERSER** une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € au profit de l'association Orvault Généalogie pour l'organisation son 30ème anniversaire.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 1er avril 2025

Le secrétaire de séance

MAIRIE D'ORVAULT 44700

Jean-Sébastien GUITTON
Maire d'Orvault

Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire
Par télétransmission en Préfecture le : 01 AVR. 2025
Et par publication le : 01 AVR. 2025